

## La musique s'est réunie



La musique s'est réunie

Dimanche matin, pour leur assemblée générale, la Lyre Cazaubonnaise, Las Murgas et l'école de musique, se sont retrouvées en visioconférence.

Jean-Michel Gallato a ouvert la réunion en remerciant les participants et en rappelant que l'année musicale précédente avait bien commencé et s'annonçait être une bonne année : « Malheureusement le Covid 19 est arrivé, entraînant qu'il n'y avait plus de partages entre les musiciens, de répétitions et plus de concerts. »

Le président a ensuite rendu hommage aux deux musiciens décédés.

Damien Saint-Marc a présenté le bilan de l'école de musique de l'année 2019-2020.

Il y avait 71 élèves et 9 professeurs pour les classes suivantes : Flûte, clarinette, saxophone, trompette, trombone, tuba, batterie, guitare, violon, piano et chorale. Évidemment, il n'y a pas eu d'auditions de printemps, ni de fin d'année et pas d'examens, Suite au confinement, les inscriptions ont été en baisse :

« Nous reprendrons les cours en présentiel, à partir du 19 mai, mais pas en groupe, donc pas en orchestre. »

Jean-Michel Gallato a rappelé que la banda las Murgas comptait une trentaine de musiciens, et la Lyre cazaubonnaise une quarantaine. Le président a précisé les sorties à partir du 1er septembre 2018 et jusqu'au 31 août 2019 :

« Nous avons effectué 26 sorties avec 25 musiciens en moyenne. »

Les bilans financiers de la Lyre, puis de la banda, ainsi que de l'école de musique ont été abordés et ils révèlent chacun un solde positif.

Marie Bernard, 4e adjointe, chargée de l'éducation et de la restauration scolaire, est intervenue et au nom de la municipalité, elle a remercié les membres du bureau et les musiciens et pour leur implication, ainsi que pour les animations de l'été dernier :

« La mairie est avec vous et pour cette année 2021, nous serons à vos côtés. »

La trésorière Christine Duprat au nom de tous, a tenu à remercier la municipalité pour les subventions et leur soutien, ainsi que le conseil départemental.

Les comptes ont été approuvés, puis les projets ont été présentés. L'école de musique, quand les conditions sanitaires le permettront, remettra en place les auditions. L'intervention à l'école maternelle et à l'école primaire, d'un professeur de l'école de musique a été évoquée, ainsi que les répétitions communes de la Lyre cazaubonnaise avec l'Union musicale de Saint-Justin :

« Évidemment nous souhaitons tous pouvoir reprendre ces répétitions le plus tôt possible. »

Naturellement, l'école de musique souhaite aussi pouvoir reprendre rapidement les répétitions communes.

Cécile Bibe, conseillère déléguée en charge de la vie associative et de la culture a informé l'assistance que la municipalité étudiait les animations pour les curistes et vacanciers, ainsi que la possibilité d'organiser des moments festifs, et qu'elle comptait sur les associations et les musiciens.

Le bureau actuel est composé de Jean-Michel Gallato, président, de la secrétaire Cécile Espeut, trésorière de l'école de musique Christine Duprat, et trésorier de la Lyre et de las Murgas Patrick Dubos. Pour le renouvellement du bureau, ils se sont tous représentés, ainsi que tous les responsables de la lyre, banda et école de musique. Le vote a eu lieu par Internet.